

Le Journal Officiel du District de Football des Pyrénées-Orientales Pays Catalan

TARIFS ET AMENDES - Saison 2024/2025

EUROS

Non représentation à l'Assemblée Générale	100
Droits d'appel (remise des droits si défaut de procédure)	110
Demande d'évocation	60
Demande d'amnistie	100
Toutes infractions aux règlements	50 à 200
Non licencié.e de U7 à U11	200
Non licencié.e de U13 à SENIORS	400
Fraude sur Identité	600
Droits d'organisation d'un tournoi	50
Frais de rejet prélèvement	40
Feuille de match incomplète foot à 11	25
Confirmation de réserve ou réclamation	50
Absence non excusée a une convocation, rapport non fourni	60
Visite des terrains	60
FMI hors délai	60
Non utilisation de la FMI / non transmise sans feuille de match	100
Carton jaune (avertissement)	15
2 cartons jaunes = 1 rouge	25
Carton rouge direct (annexe 2 disciplinaire de la FFF articles 2 à 4)	30
Carton rouge (annexe 2 disciplinaire de la FFF articles 5 à 13)	60
Indemnité kilométrique (trajet simple) non-déplacement d'une équipe (Art. 44)	3
Non retour Challenge (Coupe Roussillon Séniors, Challenge J-C LE GOFF)	400
Frais d'Instructeur	100
Frais de Dossier disciplinaire à partir de l'article 7 – Annexe 2 RG FFF	50
Cotisation membre individuel du district	20

Retraits d'équipes après parution des calendriers, Forfaits d'équipes, forfaits généraux

Euros

Retrait d'équipe après parution du calendrier foot à 11	100
Retrait d'équipe après parution des calendriers Foot à 8	60
Retrait d'équipe Futsal, Loisir Vétérans après parution du calendrier	50
Forfait d'une équipe foot à 11	100
Forfait d'équipe foot à 8	60
Forfait d'équipe Futsal, Loisir Vétérans	50
Forfait général foot à 11	400
Forfait général Foot à 8	200
Forfait général Futsal, Loisir, Vétérans	100
Forfait au cours des 2 dernières journées foot à 11	450
Forfait au cours des 2 dernières journées foot à 8	200
Forfait au cours des 2 dernières journées Futsal, Loisir, Vétérans	150